

**INTERVENTION DE JEAN-YVES LE DRIAN  
PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE  
SESSION DU 27 MARS 2009**

**Cher(e)s Collègues,**

Je voudrais tout d'abord féliciter Madame Davy et Madame Guillou-Moinard pour leur promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur intervenue depuis notre dernière session. Cette distinction honore leurs récipiendaires, mais aussi l'ensemble de notre assemblée.

Lors de notre session d'octobre, la crise venait d'apparaître. En décembre, lorsque nous nous sommes retrouvés, elle s'approfondissait, aujourd'hui, elle est rentrée totalement dans l'économie réelle et dans les réalités quotidiennes de nos concitoyens. L'horizon est malheureusement très sombre et je crains que notre prochaine session ne se tienne sous des auspices encore plus graves. Je ne voudrais pas vous cacher mon inquiétude : nous sommes en récession. En Bretagne, le seuil des 100 000 demandeurs d'emploi vient d'être franchi, soit une progression de +16,6 % de fin janvier 2008 à fin janvier 2009. Si l'on projette les prévisions nationales du premier semestre sur le périmètre de notre région, ce sont 3 000 demandeurs d'emploi supplémentaires qui vont s'ajouter tous les mois. Aujourd'hui, ce sont les fins de contrats (CDD ou intérim), aujourd'hui, ce sont surtout les jeunes (+25 % au cours des 12 derniers mois). Mais le plus dur est à venir lorsque les entreprises, qui utilisent aujourd'hui le chômage partiel pour conserver leurs salariés, commenceront à procéder à des licenciements pour cause économique.

C'est évidemment l'automobile qui est le secteur le plus touché : PSA et l'ensemble des équipementiers de rang I et II avec des situations préoccupantes en particulier à Faurecia, la Barre Thomas, la SBFM ou Bretagne Ateliers. Mais globalement, toute l'industrie métallurgique est en grosse difficulté. Les signes de dégradation dans le bâtiment sont aussi très sensibles avec moins de 26,5 % de logements autorisés entre janvier 2008 et janvier 2009 et des estimations de baisse d'activité pour l'année 2009 qui évoluent entre -10 et -15 %. L'agroalimentaire, qui, jusqu'à présent, a joué un rôle de stabilisateur malgré les restructurations en cours, commence à souffrir, on y observe en particulier des reports d'investissement. Même si la Bretagne paraît encore moins sinistrée que d'autres régions en raison de la filière agro/agri et de ce que l'on appelle l'économie résidentielle, il demeure que la situation est grave d'autant que s'y ajoutent des crises ponctuelles liées à des défaillances antérieures dans le domaine des TIC, je pense à Motorola, Thomson ou Alcatel.

La crise est et sera violente : dans ces circonstances, on ne peut se résoudre ni à l'incantation, ni à de simples mesures conjoncturelles. Il faut dire la vérité et mobiliser toutes les énergies pour à la fois sauvegarder les compétences et anticiper sur l'après-crise, le faire dans la justice et l'équité (ce qui ne semble pas être compris par tous) et engager les initiatives publiques qui soient à la

hauteur d'une dépression exceptionnelle. Force est de constater aujourd'hui la frilosité des plans français et européens. Pour être pertinent, un plan de relance doit réunir quatre caractéristiques : il doit être global, massif, d'effet immédiat et équilibré entre la relance de la demande, c'est-à-dire le soutien au pouvoir d'achat et le soutien à l'investissement. On ne retrouve ces critères ni dans le plan Sarkozy, ni dans le plan Barroso. En France, le paquet des 26 milliards annoncé correspond au mieux à 1,3 % du PIB et n'intégrera qu'1,5 milliard pour l'activation de la consommation. En Europe, les 200 milliards annoncés ne sont qu'un conglomérat de plans de chaque pays membre, seuls 5 petits milliards nouveaux sont censés réveiller la croissance. On attendait l'annonce d'un grand emprunt européen susceptible d'insuffler de grands projets innovants, que ce soit dans les infrastructures et dans les leviers de l'économie de la connaissance, nous n'avons que l'euro sclérose.

On attendait en France que l'esprit de rupture si souvent répété nous ouvre des perspectives d'effort partagé, d'investissement lourd sur la stratégie du Grenelle de l'Environnement, d'anticipation sur l'après crise, nous n'avons qu'ajustements budgétaires et prudence très défensive. Inévitablement l'aggravation nécessitera d'agir plus, on sera obligé d'y revenir avec la confiance en moins et l'illisibilité en plus. Finalement, ne serait-ce pas Barack Obama qui aurait raison lorsqu'il demande, dans la presse française, avant le G 20 de Londres, à ce que « les mesures destinées à stimuler la croissance soient poursuivies et consolidées jusqu'à ce que la demande soit rétablie » et il est vrai qu'avec un plan massif de 6 % du PIB américain, il joint les actes aux discours, lançant un New Green Deal pour une nouvelle croissance durable.

Pour ce qui nous concerne, nous devons agir avec nos moyens et faire le maximum de ce que nous pouvons dans un contexte que nous ne maîtrisons pas. Nous le ferons d'abord en mobilisant nos propres possibilités budgétaires. Ainsi, en décembre, vous m'avez autorisé à abonder le budget de 12 millions d'euros afin d'engager des financements supplémentaires et immédiatement opérationnels dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la culture, du portuaire, du logement. L'efficacité de ce dispositif est suivie régulièrement par un comité de crise représentant toutes les sensibilités politiques. Aujourd'hui, je vous propose de saisir l'opportunité qui nous est faite par le gouvernement de mobiliser le remboursement anticipé du fonds de compensation pour la TVA sur les dépenses d'investissements réalisées en 2008, c'est-à-dire de délibérer sur un montant supplémentaire de 18 M€ d'AP. Il s'agit, en particulier, d'accélérer les travaux portuaires, de renforcer les actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables dans nos lycées, d'irriguer l'ensemble du territoire en augmentant les aides pour les mises aux normes dans l'hôtellerie ou dans les bâtiments d'élevage. Ainsi avec 30 M€, nous augmentons notre capacité d'investissement d'environ 10 % pour l'année 2009. Nous tenons à ce que ces interventions soient très rapides et qu'elles se situent franchement dans la croissance écologique qui devra être la croissance d'après-crise.

Par ailleurs, nous nous proposons de renforcer nos trois dispositifs clés en direction des entreprises -en complémentarité avec nos décisions de l'automne- : le fonds de garantie Bretagne, les avances remboursables et le fonds d'intervention. Je voudrais observer tout particulièrement l'efficacité du fonds de

garantie que nous menons en partenariat avec OSEO, que nous avons capitalisé à hauteur de 12 M€ et qui permet, par effet de levier, de couvrir jusqu'à 70 % d'un financement. Depuis sa création, plus de 1 000 entreprises y ont eu recours, mais évidemment le rythme s'accélère et le risque que prend la Région est réel car en cas de défaillance, le fonds est naturellement appelé et donc réduit.

Notre responsabilité, c'est aussi d'interpeller, de consulter, de rassembler, d'anticiper. C'est ce que nous faisons tous les mois au sein de l'Agence Economique de Bretagne dans un dialogue permanent avec nos partenaires. Je tire de ces échanges, pour ma part, deux conclusions : la première concerne les actions de formation, la seconde les filières. Pour la formation, il faut savoir que si nous répondons à la demande sur les dispositifs classiques qui sont de nos compétences, en particulier pour les jeunes et pour les demandeurs d'emploi (et nous devons le faire), les projections nous amènent à une croissance de 30 M€, mais il faut savoir aussi qu'aujourd'hui l'accélération de la crise révèle de nouveaux besoins et des adaptations nécessaires : je pense à la question de l'adaptation de la formation aux réalités du moment et du terrain, je pense à certaines catégories de jeunes aujourd'hui dans l'impasse. J'ai demandé aux vice-présidents concernés et aux services d'établir un diagnostic et de proposer des adaptations ou des actions nouvelles nécessaires après consultation des partenaires sociaux et des services de l'Etat... et comme il faut être réactif, je réunirai spécialement l'Assemblée régionale à ce sujet dans la deuxième quinzaine de mai. Cette séance extraordinaire sera aussi consacrée à l'examen de l'évolution des filières économiques stratégiques de notre région et surtout à anticiper sur leur évolution post-crise. Ce sera surtout l'automobile, mais aussi les TIC, l'Agroalimentaire, la Pêche, la Navale. Notre responsabilité, c'est à la fois de répondre à l'urgence et de préparer l'avenir dans un contexte d'une grande gravité. Et je dois vous le dire, je suis obsédé par la montée du chômage des jeunes.

Parler de la réforme des collectivités territoriales ou des propositions Balladur après la crise peut paraître décalé, j'en dirai quelques mots pour conclure. D'abord pour vous rappeler que vous m'avez mandaté lors de la session de décembre pour transmettre notre vœu unanime sur la réunification auprès des plus hautes autorités de l'Etat. J'ai rencontré le Premier Ministre Edouard Balladur le 27 janvier et le Président de la République le 28 janvier et je leur ai fait part de notre détermination. Par ailleurs, j'ai lu comme vous les 132 pages du rapport. Il ne mérite ni excès d'enthousiasme, ni excès d'indignation. Comment ne pas être favorable à l'affirmation du fait métropolitain, à la nécessaire révision des bases locatives, à une clarification des compétences ou à une taxation de l'activité économique sur la base de la valeur ajoutée et du foncier de l'entreprise. Par contre, la valorisation de la Région que l'on croise régulièrement au fil des pages se heurte à la dilution inévitable par un mode de scrutin qui « cantonalisera » l'institution régionale et malheureusement, le Premier Ministre a confirmé cette orientation hier. Le gouvernement a fait savoir qu'il déposera une loi cadre à l'automne ; d'ici là, j'ai proposé aux Présidents de groupes que, conformément à notre vœu unanime, nous puissions aboutir à des propositions communes au terme d'une réflexion collective y compris évidemment sur la réunification. Il conviendra d'ailleurs utilement de commencer par la fiscalité : il n'y a plus de taxe professionnelle et on ne sait ni quand, ni comment elle sera remplacée ! Pour notre Région, c'est 125 millions d'euros et c'est dans trois mois que nous engagerons la

préparation du budget 2010 dont vous imaginez déjà la difficulté du fait des contraintes liées à la crise.

Nous traversons des temps difficiles, je souhaite qu'au-delà de nos divergences politiques normales et comme d'autres générations ont su le faire en Bretagne dans le passé, nous puissions faire preuve, dans les mois qui viennent, de la responsabilité politique nécessaire afin que l'optimisme de notre volonté commune compense le pessimisme de la raison et de la dureté des faits.